

### Aide aux victimes d'infractions

### Chiffres-clés 2024

## Les femmes sont les principales victimes (72%) recourant au Centre de consultation pour l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) [T1].

Dans 78% des cas, la victime connaît l'auteur présumé et 35% des agressions se déroulent au domicile de la victime.

Avec 4,6 consultations pour 1000 habitants, le taux vaudois de consultation LAVI se trouve en-dessous du taux suisse en 2023 (5,5%) [F1].

C'est entre 18 et 29 ans que les personnes sont le plus susceptibles de s'adresser au Centre LAVI, leur taux de consultation étant de 7,2%. [F2].

## Les Centres de consultation

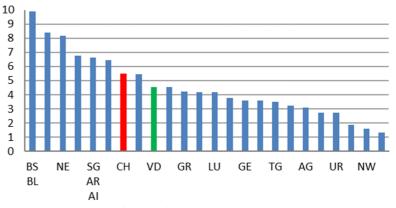
LAVI apportent une aide à toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique (victime), que l'auteur ait été ou non découvert ou que le comportement de celui-ci soit fautif ou non.

### T1. Profil des consultations au Centre LAVI, Vaud, 2024

Total	2024 4034
avec victime de sexe féminin	72
avec auteur présumé de sexe masculin	86
avec auteur présumé connu de la victime	78
avec agression au lieu de domicile de la victime	35
avec procédure judiciaire	52

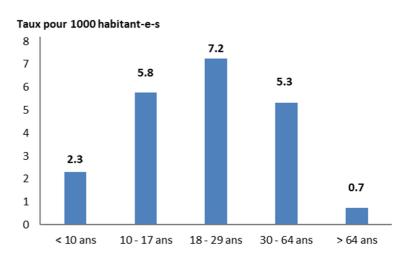
#### F1. Taux de consultation au Centre LAVI par canton, 2023

#### Taux pour 1000 habitant-e-s



<sup>1)</sup> Y compris les prestations financières fournies par le canton de Zurich.

## F2. Taux de consultation LAVI selon l'âge de la victime, Vaud, 2024



Source des données : Centre LAVI, OFS Date de production : 04.03.2025

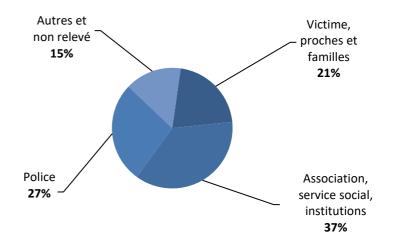
Les victimes s'adressent principalement au Centre LAVI **[F3]** sur conseil des associations, des services sociaux ou d'institutions (37%) ainsi que de la police (27%). Dans 21% des cas, la personne vient d'elle-même ou sur conseil de ses proches (famille ou amis).

Dans plus de la moitié des cas (52%), une procédure judiciaire est en cours. Pour 80% des procédures en cours, la victime s'est portée partie plaignante.

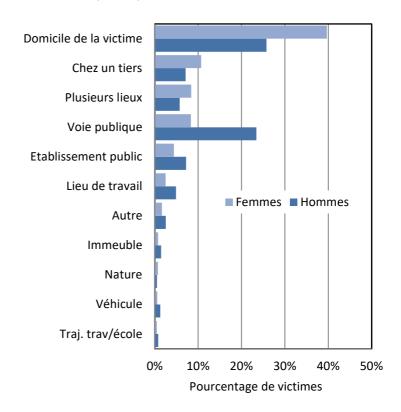
Sur l'ensemble des victimes, 35% annoncent avoir été agressées à leur domicile. Néanmoins, la situation diffère selon le sexe puisque 40% des victimes de sexe féminin ont subi une agression à leur domicile [F4]. Cette proportion est 1,5 fois moins importante pour les victimes de sexe masculin, qui sont par ailleurs 26% à subir une agression sur la voie publique.

Plus de la moitié des victimes (53%) ont subi des infractions répétées. Dans 86% des cas, un auteur masculin est impliqué (contre 11% pour les femmes). L'auteur est le plus souvent majeur (85%) et agit seul (87%).

# F3. Répartition des victimes selon la personne ou l'organisme qui les a orientées vers le Centre LAVI, Vaud, 2024



# F4. Victimes LAVI selon le lieu de l'agression et le sexe de la victime, Vaud, 2024



Source des données : Centre LAVI, OFS Date de production : 04.03.2025